

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



18106522

le

TRIBUNAL DE COMMERCE

29 JUN 2018

DIVISION GREFFE

N° d'entreprise : **0472 172 541**

Dénomination

(en entier) : **Harry Vos Feluy**

(en abrégé) :

Forme juridique : **société anonyme**

Adresse complète du siège : **Rue de Nivelles s/n, 7190 Ecausines**

Objet de l'acte : Nomination d'un administrateur

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 22 février 2018 chez EY, Joe Englishstraat 54 à 2140 Borgerhout (Antwerpen)

Après délibération, les actionnaires prennent à l'unanimité la décision suivante:

1. de nommer comme administrateur monsieur Constantijn, Antonius, Johannes Vos, Nederland, 5344 CH Oss, Beethovengarde 12, à partir d'aujourd'hui;
2. la période du mandat comme administrateur est fixée à 6 ans, se terminant à l'assemblée générale qui se tiendra en 2024.

Harry Vos Investments BV
représentée par
Wilhelmus Vos
administrateur délégué

Johannes Schuurmans
administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 10/07/2018 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).